



La Compagnie d'Assurance  
du Canada sur la Vie

# Rapport de gestion

Résultats du troisième trimestre

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022

---

**RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE – FAITS SAILLANTS POUR LE TRIMESTRE**  
**POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2022**  
**DATÉ DU 2 NOVEMBRE 2022**

Le présent rapport pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, intitulé Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre, fournit des mises à jour significatives à l’égard des activités commerciales, de la situation de trésorerie et des sources de financement de la Canada Vie par rapport à sa situation au 31 décembre 2021. Le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre a été préparé conformément à la rubrique 2.2.1 de l’Annexe 51-102A1, conformément au Règlement 51-102 sur les obligations d’information continue. Le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour les périodes closes le 30 septembre 2022. Le lecteur est aussi prié de se reporter aux états financiers consolidés annuels audités de la Canada Vie pour l’exercice clos le 31 décembre 2021 et aux notes annexes, qui sont disponibles sous le profil de la compagnie à l’adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre, ont été préparés conformément aux Normes internationales d’information financière (les normes IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

**MISE EN GARDE À L’ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d’événements futurs ou s’y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s’attendre à », « avoir l’intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d’autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur l’incidence attendue (ou l’absence d’incidence) d’IFRS 17, *Contrats d’assurance*, et d’IFRS 9, *Instruments financiers*, sur la stratégie d’affaires, la santé financière, le capital pouvant être investi, le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d’assurance-vie (TSAV), le bénéfice net, les capitaux propres attribuables aux actionnaires, les notations et les ratios de levier financier de la compagnie. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter sur l’exploitation, les activités (y compris la répartition des activités), la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), les stratégies ou les perspectives commerciales courantes, les objectifs liés au climat, la conjoncture mondiale prévue, ainsi que les mesures futures que la compagnie pourrait prendre, y compris les déclarations qu’elle pourrait faire à propos des projections relatives aux coûts (notamment à la contrepartie différée), aux avantages, au calendrier des activités d’intégration et au calendrier et à l’étendue des synergies en matière de produits et de charges liés aux acquisitions et aux dessaisissements, des activités prévues en matière de gestion du capital et de l’utilisation prévue du capital, de l’estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, des montants prévus des dividendes, des réductions de coûts et des économies prévues, des dépenses ou des investissements prévus (notamment les investissements dans l’infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques), du calendrier et de l’achèvement de la coentreprise entre Allied Irish Banks plc (AIB) et Canada Life Irish Holding Company Limited, de l’incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d’affaires et les objectifs de croissance de la compagnie, des effets que la crise sanitaire causée par la pandémie de coronavirus (COVID-19) pourrait avoir sur l’économie et les marchés, et par conséquent sur les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l’égard d’événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l’assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s’avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n’exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu’elles se révéleront exactes. Plus particulièrement, les déclarations concernant l’incidence prévue d’IFRS 17 sur la compagnie (y compris les déclarations concernant l’incidence sur le bénéfice net et sur le ratio du TSAV) sont fondées sur la répartition et la composition des bénéfices prévues de la compagnie établies selon IFRS 4, *Contrats d’assurance*, au début de 2022 pour 2022, ainsi que sur les conditions du marché et la conjoncture actuelles.

Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la gravité, l'ampleur et les effets de la pandémie de COVID-19 (notamment les répercussions que la pandémie de COVID-19 et les mesures prises par les gouvernements et les entreprises en réponse à celle-ci auront sur l'économie et sur les résultats financiers, la situation financière et les activités de la compagnie), la durée des effets de la COVID-19 et la disponibilité et l'adoption de divers vaccins, l'efficacité des vaccins, l'émergence de variants de la COVID-19, les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les hypothèses relatives aux ventes, aux honoraires, aux ventilations d'actifs, aux déchéances, aux cotisations aux régimes, aux rachats et aux rendements du marché, le comportement des clients (y compris les réactions des clients aux nouveaux produits), la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance des polices, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers et aux marchés des titres d'emprunt), la situation financière des secteurs et des émetteurs de titres d'emprunt (notamment les faits nouveaux et la volatilité découlant de la pandémie de COVID-19, particulièrement dans certains secteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie), la concurrence, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, la capacité de la compagnie à effectuer des transactions stratégiques et à intégrer les acquisitions, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des relations avec les clients et les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie, le niveau des efficacités administratives et opérationnelles, les changements des organisations de commerce, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale. De plus, pendant que nous travaillons à l'atteinte de nos objectifs liés au climat, des facteurs externes indépendants de la volonté de la Canada Vie pourraient freiner la réalisation de ces objectifs, notamment les degrés variables d'efforts de décarbonisation entre les économies, le besoin de politiques climatiques réfléchies partout dans le monde, l'amélioration et l'accroissement des données, les méthodologies raisonnablement validées, les avancées technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les défis relatifs à l'équilibre entre les objectifs d'émissions intermédiaires et une transition juste et ordonnée, ainsi que d'autres facteurs comme les obligations juridiques et réglementaires.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2021 de la Canada Vie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

#### **MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR**

Le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR), telles qu'elles sont définies dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « primes et dépôts », « actif géré » et « actif administré ». Les mesures financières non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure.

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS**
**Principales données financières consolidées**  
 (en millions de dollars canadiens)

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2022	30 juin 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2022	30 sept. 2021
<b>Bénéfice</b>					
Compte de participation	150 \$	(5) \$	106 \$	171 \$	326 \$
Détenteur d'actions ordinaires	590	757	834	2 064	2 138
<b>Total du bénéfice net</b>	<b>740</b>	<b>752</b>	<b>940</b>	<b>2 235</b>	<b>2 464</b>
<b>Total des primes, montant net</b>	<b>12 024 \$</b>	<b>14 150 \$</b>	<b>14 726 \$</b>	<b>39 503 \$</b>	<b>38 463 \$</b>
<b>Total des primes et dépôts<sup>1</sup></b>	<b>22 589</b>	<b>24 172</b>	<b>25 717</b>	<b>72 965</b>	<b>70 923</b>
<b>Honoraires et autres produits</b>	<b>802</b>	<b>836</b>	<b>862</b>	<b>2 502</b>	<b>2 527</b>
<b>Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net</b>	<b>10 916</b>	<b>12 390</b>	<b>10 497</b>	<b>35 430</b>	<b>31 948</b>
<b>Total de l'actif selon les états financiers</b>	<b>373 712 \$</b>	<b>376 708 \$</b>	<b>411 152 \$</b>		
<b>Total de l'actif géré<sup>1</sup></b>	<b>434 399</b>	<b>440 599</b>	<b>487 752</b>		
<b>Total de l'actif administré<sup>1,2</sup></b>	<b>470 544</b>	<b>477 098</b>	<b>532 424</b>		
<b>Capitaux propres</b>					
Surplus attribuable au compte de participation	3 119 \$	2 981 \$	3 167 \$		
Participations ne donnant pas le contrôle	26	26	27		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	21 304	21 220	21 137		
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>24 449 \$</b>	<b>24 227 \$</b>	<b>24 331 \$</b>		
<b>Ratio du TSAV<sup>3</sup></b>	<b>118 %</b>	<b>117 %</b>	<b>123 %</b>		

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée.

<sup>3</sup> Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est calculé conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

## FAITS NOUVEAUX

- La compagnie offre des garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe aux compagnies de réassurance et, par conséquent, elle est exposée à d'éventuels sinistres découlant d'événements météorologiques d'envergure et d'autres événements catastrophiques. La compagnie a suivi de près les répercussions de l'ouragan Ian, qui a causé un nombre élevé de pertes assurées. Pour le troisième trimestre de 2022, le bénéfice net de la compagnie comprend une provision de 128 M\$ après impôt liée principalement aux sinistres estimés, déduction faite des primes de remise en vigueur relativement à ces garanties. L'estimation de perte de la compagnie est fondée sur l'information actuellement disponible et sur l'exercice du jugement, et elle pourrait être modifiée à mesure que de l'information additionnelle est accessible.
- En raison de l'incertitude économique actuelle, Canada Life U.K. a temporairement cessé de présenter des offres et des taux pour ce qui est des nouveaux prêts hypothécaires rechargeables au cours du troisième trimestre de 2022. Cette décision est fondée sur la position de la compagnie en ce qui a trait aux risques liés à l'établissement des taux compte tenu des conditions actuelles du marché, et elle sera reconsidérée lorsque le marché se stabilisera.
- Au cours du troisième trimestre de 2022, la Canada Vie a annoncé l'expansion de ses activités à Bangalore, en Inde. L'expansion a recours aux activités existantes d'Empower afin d'assurer son efficacité et vient compléter notre service de soutien en matière d'indemnités au Canada et nos ressources complémentaires existantes en permettant à la compagnie de traiter les demandes de règlement des Canadiens pratiquement 24 heures par jour, cinq jours par semaine, afin de répondre aux attentes des clients et d'offrir une meilleure expérience aux participants.
- Au cours du troisième trimestre de 2022, dans le cadre d'une entente de partenariat pluriannuelle conclue conformément au nouveau programme de publicité sur les chandails de match de la Ligue nationale de hockey, la Canada Vie est devenue le partenaire des Jets de Winnipeg à cet égard. Les Jets de Winnipeg arboreront ainsi le logo de la Canada Vie sur leurs chandails de match à compter de la saison 2022-2023.
- Le 1<sup>er</sup> octobre 2022, l'Approche client pour les participants de régime a changé de nom pour devenir l'Accès Liberté. La compagnie met cette marque à profit et renomme plusieurs produits offerts directement aux consommateurs distribués par le secteur d'activité Client collectif afin de les offrir sous cette bannière. Une équipe dévouée se consacrera à la distribution de ces produits et à l'offre de l'Accès Liberté pour les Canadiens.
- Au cours du deuxième trimestre de 2021, une entente de coentreprise à parts égales a été conclue par Allied Irish Banks plc (AIB) et Canada Life Irish Holding Company Limited afin de créer une nouvelle compagnie d'assurance vie. La nouvelle compagnie d'assurance vie cherche actuellement à obtenir tous les permis nécessaires afin d'être prête à amorcer ses activités d'ici la fin de 2022. La compagnie a engagé des coûts de transaction de 5 M\$ (15 M\$ engagés à ce jour) liés à cette entente au cours du troisième trimestre de 2022. L'entente de coentreprise est assujettie aux approbations réglementaires et aux processus d'autorisation habituels.
- Au troisième trimestre de 2022, Irish Life a conclu un nouveau partenariat avec Centric Health Primary Care Limited, un important fournisseur de soins primaires en Irlande. Ce partenariat en plusieurs phases offrira une expérience qui combine les soins de santé en personne et en ligne afin de favoriser l'amélioration des résultats en matière de santé et de style de vie pour les clients. L'entente de partenariat est assujettie aux approbations réglementaires et aux processus d'autorisation habituels.
- Canada Life Asset Management a conclu une entente pour devenir signataire du U.K. Stewardship Code 2020. Le U.K. Stewardship Code 2020, qui a été établi par le Financial Reporting Council, établit des normes élevées en matière de gérance pour ceux qui investissent de l'argent au nom des épargnants et des retraités au Royaume-Uni, ainsi que pour ceux qui les soutiennent. La gérance est l'action de répartir, de gérer et de surveiller le capital de manière responsable afin de créer de la valeur à long terme pour les clients et les bénéficiaires, ce qui se traduit par des avantages durables pour l'économie, l'environnement et la société.
- Au troisième trimestre de 2022, Canada Life Asset Management a lancé le LF Canlife Sterling Short Term Bond Fund, qui élargit la gamme de véhicules destinés aux investisseurs ayant des besoins en liquidités à court et à moyen terme. Le fonds vise à procurer un revenu stable en investissant dans des obligations à revenu fixe et à taux variable à court terme libellées en livres sterling, y compris des instruments du marché monétaire.
- Au cours du troisième trimestre de 2022, Canada Life U.K. a remporté les prix du meilleur fournisseur sur le marché des placements en obligations et du meilleur fournisseur du secteur de la protection collective pour la quatrième année consécutive aux Investment Life & Pensions Moneyfacts Awards de 2022.

- **Risques macroenvironnementaux** – Bien que les gouvernements de différentes régions aient maintenant assoupli les restrictions liées à la pandémie de COVID-19, bon nombre de facteurs ont contribué au maintien de l'incertitude économique. Les marchés des capitaux mondiaux demeurent volatils, en partie en raison de la politique « zéro COVID » chinoise et de l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie, ainsi que des sanctions qui en ont découlé. Cette volatilité a contribué aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale et, par conséquent, à la hausse de l'inflation, ce qui a amené les banques centrales à réagir en augmentant les taux d'intérêt dans de nombreux pays où la compagnie exerce ses activités.

À court et à moyen terme, les perspectives des marchés des capitaux demeurent très incertaines, et la compagnie exerce une surveillance active des événements et des informations à l'échelle mondiale. Jusqu'ici, les incidences nettes ont été modestes en raison de la diversité des activités de la compagnie. La compagnie continue de gérer les risques liés aux changements des taux de mortalité et de longévité et de surveiller l'augmentation des risques liés à l'informatique et à la chaîne d'approvisionnement mondiale, qui pourraient avoir une incidence négative sur les perspectives financières, les résultats et les activités de la compagnie.

La diversification des activités de la compagnie, conjuguée à la force, à la résilience et à l'expérience commerciales de la compagnie en matière de gestion de la volatilité des marchés, fait en sorte que celle-ci est bien positionnée dans le contexte actuel pour profiter des occasions qui se présenteront. La Canada Vie a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à naviguer dans les conditions actuelles du marché et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans cet environnement en évolution.

- **Mise à jour sur la transition à IFRS 17 et à IFRS 9** – Tel qu'il est indiqué dans la rubrique Méthodes comptables du présent document, IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Même si la nouvelle norme modifiera la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers de la compagnie, elle ne devrait pas avoir d'incidence financière significative ni modifier la stratégie d'affaires sous-jacente de la compagnie. IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), remplacera IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Bien qu'elle ne s'attende pas à ce que l'adoption d'IFRS 9 entraîne une variation significative du niveau de l'actif investi ou une augmentation significative de la volatilité du bénéfice, la compagnie continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme de concert avec l'adoption d'IFRS 17. Les incidences attendues de l'adoption d'IFRS 17 comprennent les suivantes :
  - L'incidence sur les entreprises représentant plus de 60 % du bénéfice devrait être limitée ou nulle.
  - Les capitaux propres attribuables aux actionnaires au 1<sup>er</sup> janvier 2022 devraient diminuer de 10 % à 15 % à la suite de l'adoption rétroactive d'IFRS 17 le 1<sup>er</sup> janvier 2023, en raison principalement de l'établissement de la marge sur services contractuels.
  - Le bénéfice pro forma<sup>1</sup> devrait diminuer, diminution qui représentera un pourcentage à un chiffre dans la fourchette moyenne, en raison de la transition, mais la trajectoire du bénéfice ne devrait pas changer de façon significative.
  - La santé financière sera maintenue et une incidence positive sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 31 mars 2023 est attendue<sup>2</sup> à la suite de l'examen initial par la compagnie de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 publiée le 21 juillet 2022.

<sup>1</sup> Le bénéfice net pro forma est calculé en fonction de la composition et de la répartition du bénéfice selon IFRS 4 pour 2022 prévues au début de 2022. Bon nombre de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la direction de la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

<sup>2</sup> L'incidence réelle dépendra des conditions du marché et de la conjoncture au moment de la transition, ainsi que des résultats d'exploitation de la compagnie.

**BÉNÉFICE NET**
**Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires**

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2022	30 juin 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2022	30 sept. 2021
<b>Attribuable au compte de participation</b>					
Bénéfice net avant les participations des titulaires de polices	631 \$	359 \$	453 \$	1 381 \$	1 379 \$
Participations des titulaires de polices	481	364	347	1 210	1 053
<b>Total attribuable au compte de participation</b>	<b>150 \$</b>	<b>(5) \$</b>	<b>106 \$</b>	<b>171 \$</b>	<b>326 \$</b>
<b>Détenteur d'actions ordinaires</b>					
Exploitation canadienne	152 \$	314 \$	303 \$	737 \$	934 \$
Exploitation européenne	273	256	383	773	804
Solutions de gestion du capital et des risques	129	170	127	472	439
Exploitation générale	36	17	21	82	(39)
<b>Total – détenteur d'actions ordinaires</b>	<b>590 \$</b>	<b>757 \$</b>	<b>834 \$</b>	<b>2 064 \$</b>	<b>2 138 \$</b>
<b>Total du bénéfice net</b>	<b>740 \$</b>	<b>752 \$</b>	<b>940 \$</b>	<b>2 235 \$</b>	<b>2 464 \$</b>

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, le bénéfice net a totalisé 740 M\$, comparativement à 940 M\$ il y a un an.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, le bénéfice net a totalisé 2 235 M\$, comparativement à 2 464 M\$ pour la période correspondante de 2021.

**Bénéfice net attribuable au compte de participation**

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, le bénéfice net attribuable au compte de participation, après le versement des participations des titulaires de polices de 481 M\$, s'est chiffré à 150 M\$, comparativement à un bénéfice net de 106 M\$, après le versement des participations des titulaires de polices de 347 M\$, au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par la révision à la hausse des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, le bénéfice net attribuable au compte de participation a été de 171 M\$, comparativement à 326 M\$ pour la période correspondante de 2021. La diminution s'explique principalement par la révision à la baisse des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction.

**Bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires**

Au troisième trimestre de 2022, les marchés boursiers dans les régions où la compagnie exerce ses activités ont affiché une volatilité accrue ainsi qu'une diminution de 2 % à 5 % à la fin du trimestre, par rapport au 30 juin 2022. En outre, les taux d'intérêt ont généralement augmenté en réaction à l'inflation élevée et généralisée qui influe sur la confiance des entreprises et des consommateurs. De plus, le dollar canadien s'est notablement raffermi par rapport à la livre sterling et à l'euro au cours du trimestre, mais s'est déprécié par rapport au dollar américain.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (le bénéfice net) s'est établi à 590 M\$, en baisse par rapport à 834 M\$ pour la période correspondante de 2021. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, le bénéfice net inclut une provision nette de 128 M\$ après impôt au sein de l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques au titre des sinistres estimés découlant des répercussions de l'ouragan Ian. La diminution du bénéfice net a également reflété la baisse des honoraires nets découlant des activités de gestion du patrimoine de la compagnie, ainsi que les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité et de la morbidité au sein de l'exploitation canadienne, les résultats défavorables au chapitre de la longévité au sein de l'exploitation européenne et l'incidence des fluctuations des devises. De plus, les incidences liées aux marchés sur les passifs ont été défavorables par rapport au troisième trimestre de 2021, ce qui reflète la volatilité des marchés pour les produits assortis d'une garantie, qui a notamment entraîné une inefficacité des couvertures, ainsi que la mise à jour des projections des flux de trésorerie liés aux biens immobiliers au sein de l'exploitation européenne. Les résultats du troisième trimestre de 2021 comprenaient une provision nette de 61 M\$

après impôt, principalement au titre des sinistres estimés découlant des répercussions des événements météorologiques d'envergure, comptabilisée dans l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques, et un profit à la liquidation d'un régime de retraite de 47 M\$ au sein de l'exploitation européenne.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, le bénéfice net a été de 2 064 M\$, comparativement à 2 138 M\$ pour la période correspondante de 2021. La diminution est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les résultats pour l'exercice précédent comprennent une réévaluation de l'impôt différé qui s'est traduite par une hausse de l'impôt au sein de l'exploitation européenne, alors qu'il n'y a pas eu une telle réévaluation en 2022.

### **Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction**

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, la révision des hypothèses actuarielles et les autres mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 68 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à une incidence positive nette de 77 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à une incidence positive nette de 21 M\$ pour le trimestre précédent.

Pour l'exploitation canadienne, la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices, contrebalancée en partie par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité et le raffinement du modèle, est le principal facteur expliquant l'incidence négative de 120 M\$ sur le bénéfice net. Pour l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des activités de rentes, partiellement contrebalancée par la révision des hypothèses à l'égard des activités d'assurance vie, est le principal facteur expliquant l'incidence positive sur le bénéfice net de 119 M\$ au cours du troisième trimestre de 2022. Pour l'exploitation européenne, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, partiellement contrebalancée par la révision des hypothèses économiques, est le principal facteur expliquant l'incidence positive de 69 M\$ sur le bénéfice net pour le troisième trimestre de 2022.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, la révision des hypothèses actuarielles et les autres mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 80 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à une incidence positive de 119 M\$ pour la période correspondante de 2021.

### **Incidences liées aux marchés**

Par rapport à la période correspondante de 2021, les niveaux moyens des indices boursiers pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 dans les régions où la compagnie exerce ses activités ont diminué de 14 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50), de 10 % aux États-Unis (indice S&P 500) et de 5 % au Canada (indice S&P TSX), et ils ont augmenté de 3 % au Royaume-Uni (indice FTSE 100). À la clôture du troisième trimestre de 2022, les principaux indices boursiers affichaient des baisses de 5 % aux États-Unis, de 4 % dans la grande région européenne, de 4 % au Royaume-Uni et de 2 % au Canada, par rapport au 30 juin 2022. Les niveaux de clôture des principaux indices boursiers ont été inférieurs à la moyenne pour le trimestre, ce qui aura une incidence sur les honoraires liés aux actifs futurs. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, les niveaux moyens des marchés boursiers ont diminué au Canada, aux États-Unis et dans la grande région européenne, alors qu'ils ont augmenté au Royaume-Uni, par rapport à la période correspondante de 2021.

Les incidences liées aux marchés sur les passifs ont eu une incidence négative de 23 M\$ sur le bénéfice net au troisième trimestre de 2022 (incidence positive de 48 M\$ au troisième trimestre de 2021), ce qui reflète principalement les répercussions des fluctuations des marchés boursiers sur la valeur des garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables, y compris l'inefficacité de la couverture, ainsi que l'incidence de la mise à jour des projections des flux de trésorerie liés aux biens immobiliers qui couvrent les passifs relatifs aux contrats d'assurance au sein de l'exploitation européenne. L'incidence positive de 48 M\$ au troisième trimestre de 2021 reflétait principalement la mise à jour des projections des flux de trésorerie liés aux biens immobiliers qui couvrent les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour l'exploitation européenne.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, les incidences liées aux marchés sur les passifs ont eu une incidence négative de 30 M\$ sur le bénéfice net (incidence positive de 8 M\$ pour la période correspondante de 2021). L'incidence négative pour le cumul depuis le début de l'exercice 2022 est principalement attribuable à l'incidence négative des fluctuations des marchés boursiers sur la valeur des garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables, y compris l'inefficacité de la couverture.

Dans les pays où la compagnie exerce ses activités, les taux d'intérêt ont augmenté en 2022, ce qui a eu une incidence positive modeste découlant de la hausse des produits tirés des actifs couvrant le surplus, contrebalancée en partie par la diminution des honoraires sur les produits à revenu fixe sur le bénéfice net. Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, car l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance comptabilisées a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies accrues sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la note 6, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2022.

### **Devises**

Au cours du troisième trimestre de 2022, les taux de change moyens de la livre sterling et de l'euro ont diminué par rapport au troisième trimestre de 2021, tandis que celui du dollar américain a augmenté. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une baisse de 58 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 (baisse de 96 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 30 juin 2022 au 30 septembre 2022, le taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en livres sterling a diminué, tandis que celui qui a servi à convertir l'actif et le passif libellés en dollars américains a augmenté et celui qui a servi à convertir l'actif et le passif libellés en euros était comparable. Les fluctuations des taux du marché en vigueur à la fin de la période se sont traduites par des profits de change latents après impôt découlant de la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, de 25 M\$ pour le trimestre considéré (pertes nettes latentes de 693 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice). Ces montants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

### **Marchés du crédit**

Au troisième trimestre de 2022, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 3 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (incidence défavorable nette de 1 M\$ au troisième trimestre de 2021). Les charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur reflètent le montant net des corrections de valeur pour pertes de crédit compris dans les produits nets tirés des placements et la libération connexe des charges actuarielles pour pertes de crédit futures, le cas échéant. Par ailleurs, en ce qui a trait à l'actif investi n'ayant pas subi de perte de valeur, la modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une diminution nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence favorable de 1 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (incidence défavorable nette de 6 M\$ au troisième trimestre de 2021), principalement en raison de l'amélioration des notations de diverses obligations d'État.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 3 M\$ sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (incidence défavorable nette de 12 M\$ pour la période correspondante de 2021). La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une augmentation nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 2 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le cumul depuis le début de l'exercice (incidence défavorable nette de 8 M\$ pour la période correspondante de 2021), principalement en raison des baisses des notations de diverses obligations de sociétés.

Les répercussions négatives des baisses de notations pourraient être plus importantes dans les périodes futures si les économies qui sont actuellement ouvertes étaient fermées ou restreintes en raison de la résurgence des cas de COVID-19 ou si les pressions inflationnistes ou les tensions géopolitiques avaient une incidence significative sur les économies.

---

## IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les taux d'imposition effectifs de la compagnie sont généralement inférieurs à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 26,5 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Pour le troisième trimestre de 2022, le taux d'imposition effectif pour le compte de l'actionnaire s'est établi à un taux négatif de 1,9 %, en baisse par rapport à 8,9 % pour le troisième trimestre de 2021, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires, de la résolution d'une question fiscale en suspens et des modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, le taux d'imposition effectif pour le compte de l'actionnaire s'est établi à 6,6 %, en baisse par rapport à 11,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la résolution d'une question fiscale en suspens et des modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Au troisième trimestre de 2022, la compagnie avait un taux d'imposition effectif global de 3,3 %, comparativement à 10,4 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution du taux d'imposition effectif s'expliquait principalement par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt, la résolution d'une question fiscale en suspens et la répartition des bénéfices parmi les territoires.

Le taux d'imposition effectif global s'est établi à 5,9 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, comparativement à 9,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du taux d'imposition effectif est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, contrebalancés en partie par la baisse des produits non imposables tirés des placements.

Le 7 avril 2022, le gouvernement fédéral du Canada a présenté son budget pour 2022, qui n'a pas encore été quasi adopté. Le budget prévoyait une augmentation permanente de 1,5 % du taux d'imposition sur la portion du bénéfice imposable excédant 100 M\$ pour les banques et les compagnies d'assurance canadiennes, ainsi qu'un dividende pour la relance du Canada, au titre duquel un impôt de 15 % sur le bénéfice imposable canadien supérieur à 1 G\$ pour l'année d'imposition 2021 sera payable en versements égaux sur cinq ans. La compagnie ne s'attend pas à ce que ces annonces budgétaires aient une incidence significative sur sa situation financière.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2022.

**TOTAL DES PRIMES, MONTANT NET, DES PRIMES ET DÉPÔTS ET DES SOUSCRIPTIONS**

Total des primes, montant net	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2022	30 juin 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2022	30 sept. 2021
Exploitation canadienne	3 597 \$	3 507 \$	3 300 \$	10 521 \$	9 786 \$
Exploitation européenne	786	880	1 942	2 937	3 820
Solutions de gestion du capital et des risques	7 199	8 729	8 545	23 221	22 252
Exploitation générale	442	1 034	939	2 824	2 605
<b>Total des primes, montant net</b>	<b>12 024 \$</b>	<b>14 150 \$</b>	<b>14 726 \$</b>	<b>39 503 \$</b>	<b>38 463 \$</b>

Primes et dépôts <sup>1</sup>	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2022	30 juin 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2022	30 sept. 2021
Exploitation canadienne	7 136 \$	7 288 \$	6 945 \$	22 515 \$	21 439 \$
Exploitation européenne	7 812	7 121	9 288	24 405	24 627
Solutions de gestion du capital et des risques	7 199	8 729	8 545	23 221	22 252
Exploitation générale	442	1 034	939	2 824	2 605
<b>Total des primes et dépôts<sup>1</sup></b>	<b>22 589 \$</b>	<b>24 172 \$</b>	<b>25 717 \$</b>	<b>72 965 \$</b>	<b>70 923 \$</b>

Souscriptions <sup>2,3</sup>	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2022	30 juin 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2022	30 sept. 2021
Exploitation canadienne	3 087 \$	3 219 \$	3 466 \$	10 610 \$	11 544 \$
Exploitation européenne	7 433	6 604	8 751	22 877	22 312
<b>Total des souscriptions<sup>2,3</sup></b>	<b>10 520 \$</b>	<b>9 823 \$</b>	<b>12 217 \$</b>	<b>33 487 \$</b>	<b>33 856 \$</b>

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Les souscriptions ne représentent pas une mesure pertinente pour l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques, en raison de la nature de ses activités.

<sup>3</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

**Primes et dépôts**

Pour le troisième trimestre de 2022, les primes et dépôts ont diminué de 3,1 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 22,6 G\$. La diminution découle principalement de la baisse des souscriptions de rentes au sein de l'exploitation européenne, de la baisse des dépôts liés aux fonds communs de placement et aux fonds distincts au sein de l'exploitation canadienne, ainsi que d'une nouvelle transaction visant les produits à prime unique au troisième trimestre de 2021 dans l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la hausse des dépôts pour la gestion de fonds au sein de l'exploitation européenne et par la hausse des équivalents des primes pour les services administratifs seulement (SAS) au sein de l'exploitation canadienne.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, les primes et dépôts ont augmenté de 2,0 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 73,0 G\$, principalement en raison de la hausse des équivalents des primes pour les SAS au sein de l'exploitation canadienne et des nouvelles ententes en matière de réassurance au sein de l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques, facteurs contrebalancés en partie par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer la diminution des primes et dépôts.

**Souscriptions**

Au troisième trimestre de 2022, les souscriptions ont diminué de 1,7 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 10,5 G\$. La diminution découle principalement de la baisse des souscriptions de produits de rentes collectifs et de l'incidence des fluctuations des devises au sein de l'exploitation européenne, ainsi que de la diminution des souscriptions de produits individuels de fonds communs de placement et de fonds distincts au sein de l'exploitation canadienne. Cette diminution a été contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits de gestion du patrimoine et par la hausse des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables au sein de l'exploitation européenne.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, les souscriptions ont diminué de 0,4 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 33,5 G\$, en raison essentiellement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

**HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS**

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des frais de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats de services administratifs seulement (SAS), en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

**Honoraires et autres produits**

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2022	30 juin 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2022	30 sept. 2021
Exploitation canadienne	482 \$	490 \$	494 \$	1 472 \$	1 424 \$
Exploitation européenne	312	340	352	1 006	1 051
Solutions de gestion du capital et des risques	—	—	2	2	6
Exploitation générale	8	6	14	22	46
<b>Total des honoraires et autres produits</b>	<b>802 \$</b>	<b>836 \$</b>	<b>862 \$</b>	<b>2 502 \$</b>	<b>2 527 \$</b>

Pour le troisième trimestre de 2022, les honoraires et autres produits ont diminué de 60 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 802 M\$, principalement en raison de la baisse des honoraires tirés des activités de gestion du patrimoine découlant de la diminution des niveaux d'actif au sein de l'exploitation canadienne, de la baisse des honoraires au sein de l'exploitation générale en raison de la vente d'EverWest Real Estate Investors, LLC et d'EverWest Advisors, LLC (EverWest) au quatrième trimestre de 2021, et de l'incidence des fluctuations des devises. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation des frais de gestion libellés dans les monnaies locales au sein de l'exploitation européenne et par les honoraires additionnels découlant de l'acquisition de Sécurité Indemnité au troisième trimestre de 2021 au sein de l'exploitation canadienne.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, les honoraires et autres produits ont diminué de 25 M\$ pour se chiffrer à 2 502 M\$, en raison principalement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

**SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**
**ACTIF**
**Actif administré<sup>1</sup>**

	<u>Au 30 septembre 2022</u>	<u>Au 31 décembre 2021</u>
<b>Actif</b>		
Actif investi	<b>134 498 \$</b>	152 204 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	<b>8 692</b>	8 744
Autres actifs	<b>23 842</b>	24 956
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	<b>206 680</b>	240 500
<b>Total de l'actif</b>	<b>373 712</b>	426 404
Autres actifs gérés <sup>2</sup>	<b>60 687</b>	77 019
<b>Total de l'actif géré<sup>1</sup></b>	<b>434 399</b>	503 423
Autres actifs administrés <sup>2,3</sup>	<b>36 145</b>	41 975
<b>Total de l'actif administré<sup>1,3</sup></b>	<b>470 544 \$</b>	<b>545 398 \$</b>

<sup>1</sup> Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

<sup>3</sup> Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée.

Au 30 septembre 2022, le total de l'actif administré avait diminué de 74,9 G\$ par rapport au 31 décembre 2021, pour s'établir à 470,5 G\$, essentiellement en raison des incidences du repli des marchés boursiers, de la hausse des taux d'intérêt et des fluctuations des devises, contrebalancées en partie par la croissance des nouvelles affaires.

**ACTIF INVESTI**

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

**Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales**

	<u>Au 30 septembre 2022</u>		<u>Au 31 décembre 2021</u>	
<b>Région</b>				
Ontario	<b>1 037 \$</b>	<b>55 %</b>	1 089 \$	55 %
Québec	<b>336</b>	<b>18</b>	353	18
Saskatchewan	<b>102</b>	<b>5</b>	106	5
Alberta	<b>92</b>	<b>5</b>	101	5
Terre-Neuve	<b>75</b>	<b>4</b>	81	4
Colombie-Britannique	<b>70</b>	<b>4</b>	77	4
Nouveau-Brunswick	<b>63</b>	<b>3</b>	62	3
Manitoba	<b>58</b>	<b>3</b>	56	3
Nouvelle-Écosse	<b>48</b>	<b>3</b>	49	3
Autres	<b>6</b>	<b>—</b>	5	—
<b>Total</b>	<b>1 887 \$</b>	<b>100 %</b>	1 979 \$	100 %

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, les octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales, y compris les renouvellements, se sont chiffrés à 322 M\$ et ceux-ci sont assurés dans une proportion de 17 % (21 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2021). Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt. Les prêts qui sont assurés sont soumis aux exigences imposées par le fournisseur d'assurance prêt hypothécaire. Pour l'octroi de nouveaux prêts hypothécaires non assurés, les politiques d'investissement de la compagnie limitent la période d'amortissement à 25 ans et le ratio prêt-valeur à 80 % du prix d'achat ou de la valeur d'expertise actuelle de la propriété. La période d'amortissement moyenne pondérée restante du portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 21 ans au 30 septembre 2022 (21 ans au 31 décembre 2021).

**PASSIF**
**Total du passif**

	<b>Au 30 septembre 2022</b>	Au 31 décembre 2021
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	<b>131 765 \$</b>	150 530 \$
Actions privilégiées	<b>1 000</b>	1 000
Autres passifs du fonds général	<b>9 818</b>	9 945
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	<b>206 680</b>	240 500
<b>Total</b>	<b>349 263 \$</b>	401 975 \$

Le total du passif a diminué de 52,7 G\$ par rapport au 31 décembre 2021, passant ainsi à 349,3 G\$ au 30 septembre 2022.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont diminué de 18,8 G\$, principalement en raison des ajustements de la juste valeur et de l'incidence des fluctuations des devises liées à l'euro et à la livre sterling, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence des nouvelles affaires.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont diminué de 33,8 G\$ principalement en raison de la diminution nette de la valeur de marché des placements de 32,4 G\$ découlant du repli des marchés boursiers et de la hausse des taux d'intérêt, ainsi que de l'incidence défavorable des fluctuations des devises de 9,8 G\$. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par des dépôts nets de 3,4 G\$, par les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement de 3,0 G\$, par les produits nets tirés des placements de 1,1 G\$ et par le montant net des profits en capital réalisés sur les placements de 1,0 G\$.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du rapport de gestion annuel de 2021 pour plus de détails.

**CAPITAUX PROPRES**

La compagnie est une filiale entièrement détenue de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco). Le capital social de la compagnie se compose d'actions ordinaires et d'actions privilégiées émises par la compagnie. Au 30 septembre 2022, 2 407 384 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 7 884 M\$ étaient émises et en circulation (2 407 384 actions d'une valeur de 7 884 M\$ au 31 décembre 2021).

**Surplus attribuable au compte de participation et capitaux propres attribuables aux actionnaires**

Au 30 septembre 2022, le total du surplus attribuable au compte de participation et des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la compagnie s'établissait à 24,4 G\$, soit un montant comparable à celui de 24,4 G\$ au 31 décembre 2021. Le bénéfice net de 2,2 G\$ a été contrebalancé par le paiement de dividendes sur actions ordinaires de 1,1 G\$, ainsi que par les autres éléments de perte globale de 1,1 G\$. Les autres éléments de perte globale comprenaient principalement des pertes latentes sur les actifs disponibles à la vente de 0,8 G\$ découlant de l'augmentation des rendements des obligations, ainsi que des pertes de change latentes à la conversion des investissements dans les établissements à l'étranger de 0,6 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par les réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi de 0,3 G\$.

**LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL**
**LIQUIDITÉS**
**Total des actifs liquides**

	Au 30 septembre 2022		
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>1</sup>	3 739 \$	24 \$	3 715 \$
Obligations à court terme <sup>2</sup>	3 336	—	3 336
<b>Total partiel</b>	<b>7 075 \$</b>	<b>24 \$</b>	<b>7 051 \$</b>
<b>Autres actifs et titres négociables</b>			
Obligations d'État <sup>2</sup>	33 872 \$	9 442 \$	24 430 \$
Obligations de sociétés <sup>2</sup>	46 868	21 900	24 968
Actions <sup>1</sup>	11 690	1 684	10 006
Prêts hypothécaires <sup>1</sup>	22 991	19 886	3 105
<b>Total partiel</b>	<b>115 421 \$</b>	<b>52 912 \$</b>	<b>62 509 \$</b>
<b>Total</b>	<b>122 496 \$</b>	<b>52 936 \$</b>	<b>69 560 \$</b>

	Au 31 décembre 2021		
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>1</sup>	3 271 \$	21 \$	3 250 \$
Obligations à court terme <sup>3</sup>	3 464	1 470	1 994
<b>Total partiel</b>	<b>6 735 \$</b>	<b>1 491 \$</b>	<b>5 244 \$</b>
<b>Autres actifs et titres négociables</b>			
Obligations d'État <sup>3</sup>	44 604 \$	10 675 \$	33 929 \$
Obligations de sociétés <sup>3</sup>	53 261	20 332	32 929
Actions <sup>1</sup>	13 252	1 025	12 227
Prêts hypothécaires <sup>1</sup>	23 113	19 707	3 406
<b>Total partiel</b>	<b>134 230 \$</b>	<b>51 739 \$</b>	<b>82 491 \$</b>
<b>Total</b>	<b>140 965 \$</b>	<b>53 230 \$</b>	<b>87 735 \$</b>

<sup>1</sup> Pour connaître les montants figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2022.

<sup>2</sup> Au 30 septembre 2022, le total des obligations à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés s'élevait à 84,1 G\$. Pour connaître les montants des obligations figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2022.

<sup>3</sup> Se reporter à la note 8ii) des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2021 pour obtenir les montants inscrits au bilan.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Au 30 septembre 2022, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme de 7,1 G\$ (5,2 G\$ au 31 décembre 2021) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 62,5 G\$ (82,5 G\$ au 31 décembre 2021). De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales à lui verser des dividendes. Les filiales de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie.

## FLUX DE TRÉSORERIE

### Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
<b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :</b>				
Exploitation	911 \$	4 257 \$	2 990 \$	7 385 \$
Financement	(200)	(628)	(1 096)	(1 171)
Investissement	(459)	(3 124)	(1 302)	(5 780)
	<b>252</b>	<b>505</b>	<b>592</b>	<b>434</b>
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	11	11	(124)	(61)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	263	516	468	373
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	3 476	2 962	3 271	3 105
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>3 739 \$</b>	<b>3 478 \$</b>	<b>3 739 \$</b>	<b>3 478 \$</b>

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au troisième trimestre de 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 263 M\$ par rapport au 30 juin 2022. Au cours du troisième trimestre de 2022, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 911 M\$, en baisse de 3 346 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2021, principalement en raison de l'incidence de la nouvelle convention de réassurance au troisième trimestre de 2021. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 200 M\$ et ont servi au paiement des dividendes sur actions ordinaires. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, des sorties nettes de trésorerie de 459 M\$ ont été affectées à l'acquisition d'actifs de placement additionnels.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 468 M\$ par rapport au 31 décembre 2021. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 2 990 M\$, une baisse de 4 395 M\$ par rapport à la période correspondante de 2021 qui s'explique essentiellement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1 096 M\$ et ont servi au paiement des dividendes sur actions ordinaires. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, des sorties nettes de trésorerie de 1 302 M\$ ont été affectées à l'acquisition d'actifs de placement additionnels, comparativement à 5 780 M\$ pour la période correspondante de 2021.

**ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**

Les engagements et les obligations contractuelles n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2021.

**GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL**

La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. D'autres établissements et filiales à l'étranger doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV est calculé conformément aux lignes directrices du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La fourchette cible interne du ratio du TSAV pour la Canada Vie, la principale filiale en exploitation canadienne de Lifeco, est de 110 % à 120 %, sur une base consolidée.

Le ratio du TSAV au 30 septembre 2022 de la Canada Vie était de 118 % (124 % au 31 décembre 2021).

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

**Ratio du TSAV**

	<b>30 septembre 2022</b>	31 décembre 2021
Capital de première catégorie	12 199 \$	12 584 \$
Capital de deuxième catégorie	4 624	4 417
Total du capital disponible	16 823	17 001
Provision d'excédent et dépôts admissibles	10 297	13 225
<b>Total des ressources en capital</b>	<b>27 120 \$</b>	<b>30 226 \$</b>
<b>Capital requis</b>	<b>22 914 \$</b>	24 323 \$
<b>Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)<sup>1</sup></b>	<b>118 %</b>	124 %

<sup>1</sup> Ratio total (en %) = (total des ressources en capital / capital requis)

Le ratio du TSAV a augmenté de 1 point au cours du trimestre, passant de 117 % au 30 juin 2022 à 118 % au 30 septembre 2022. Cette augmentation s'explique principalement par l'incidence du bénéfice déduction faite des dividendes et par la diminution des exigences de capital attribuable aux activités pendant le trimestre et à l'application progressive de la modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV en Amérique du Nord, qui se poursuit. L'augmentation a été contrebalancée en partie par l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur les exigences de capital et les ressources en capital.

### **Modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV**

Les exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt lié au TSAV sont fondées sur les résultats du scénario le plus défavorable parmi quatre scénarios. La détermination du scénario le plus défavorable dépend des taux des bons du Trésor et des écarts de crédit, ainsi que de la situation relative à l'actif et au passif de la compagnie. Une modification du scénario de risque de taux d'intérêt appliqué pour calculer le TSAV peut donner lieu à une discontinuité qui fait que les exigences de capital peuvent varier significativement. Le BSIF prescrit un calcul permettant le lissage des produits d'assurance avec participation afin de tenir compte de la volatilité éventuelle des exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt. Le calcul de lissage établit la moyenne des exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt pour les produits d'assurance sur les six trimestres derniers, ce qui réduit la volatilité abusive.

La dernière modification du scénario de risque de taux d'intérêt que la compagnie applique pour l'Amérique du Nord date du quatrième trimestre de 2021. En raison de la modification du scénario, une approche du lissage pour tenir compte de l'incidence de la réduction des exigences relatives au risque de taux d'intérêt pour les produits d'assurance avec participation continuera d'être appliquée sur les deux prochains trimestres. En supposant que la compagnie conserve le scénario actuel, le calcul de lissage devrait donner lieu à une augmentation du ratio du TSAV de la Canada Vie d'environ un point par trimestre au cours des deux prochains trimestres, auquel moment la modification de scénario sera entièrement intégrée aux résultats.

### **Sensibilités du TSAV**

#### Mise en garde au sujet des sensibilités

Cette section inclut des estimations de la sensibilité du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie à l'égard de certains risques. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée.

Les sensibilités du TSAV sont arrondies au point le plus près.

#### Actions ordinaires cotées en bourse

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines modifications instantanées des valeurs d'actions ordinaires cotées en bourse au 30 septembre 2022 sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces estimations de sensibilité ont été établies en supposant que les soubresauts soient instantanés et que les marchés boursiers, dans l'ensemble, reviendront ensuite à leur niveau de croissance moyen historique. Les estimations de sensibilité ont trait aux actions ordinaires cotées en bourse et ne couvrent pas les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Ces estimations sont présentées à titre indicatif, car les positions réelles en actions pourraient varier en raison de la gestion active des portefeuilles d'actions cotées en bourse.

**Variation immédiate des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse**

	30 septembre 2022			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Augmentation (diminution) potentielle du ratio du TSAV	0 point	0 point	(1) point	(3) points

**Taux d'intérêt**

En général, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et profite des baisses de taux. Des taux d'intérêt plus élevés donnent lieu à une diminution de la juste valeur des actifs couvrant le surplus et des autres ressources en capital réglementaire de la compagnie, y compris les marges actuarielles comprises dans la provision d'excédent. Toutefois, aux fins du TSAV, des taux d'intérêt fixes sont utilisés pour le calcul des exigences de capital relatives au risque d'assurance et, par conséquent, ces exigences de capital ne changent pas en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Ainsi, même si les taux d'intérêt à la hausse sont généralement favorables pour la compagnie, ils entraîneront une diminution du ratio du TSAV calculé.

Les estimations de sensibilité sont présentées à titre indicatif. Les incidences présentées sont fondées sur une modification parallèle de la courbe de rendement des taux d'intérêt. Les fluctuations réelles des écarts de crédit et des taux des bons du Trésor pourraient provoquer différentes fluctuations du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. La sensibilité aux taux d'intérêt dépend de nombreux facteurs et pourrait avoir des incidences non linéaires sur le ratio du TSAV. Ces sensibilités ne tiennent pas compte d'une variation des taux d'intérêt ultimes décrite dans les normes actuarielles, ni de l'incidence d'une modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV.

**Modification parallèle immédiate de la courbe de rendement**

	30 septembre 2022	
	Hausse de 50 p.b.	Baisse de 50 p.b.
Augmentation (diminution) potentielle du ratio du TSAV	(2) points	2 points

**Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital**

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié IFRS 17, qui remplacera IFRS 4 et dont la date d'entrée en vigueur est le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Normes internationales d'information financière du rapport de gestion annuel de 2021 de la compagnie.

Le 21 juillet 2022, le BSIF a publié la ligne directrice sur le TSAV pour 2023, dans sa version modifiée aux fins de la présentation de l'information financière en vertu d'IFRS 17. La compagnie déposera pour la première fois l'information en vertu de cette ligne directrice pour la période de présentation de l'information financière qui se clôturera le 31 mars 2023. En se fondant sur un examen initial de la ligne directrice compte tenu des conditions actuelles du marché et de la conjoncture actuelle, la compagnie s'attend à une incidence positive sur le ratio<sup>1</sup>.

Le BSIF élabore une nouvelle approche, qui sera mise en œuvre en 2025, afin de déterminer les exigences de capital relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts. La compagnie continuera de participer aux prochaines consultations publiques portant sur cette question.

<sup>1</sup> L'incidence réelle dépendra des conditions du marché, de la conjoncture et des résultats d'exploitation de la compagnie au moment de la transition.

## GESTION DES RISQUES ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des pertes éventuelles et des risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'élaborer et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance des risques et aux politiques connexes de la compagnie reviennent ultimement au conseil d'administration. Il s'agit notamment de la politique de gestion des risques d'entreprise, qui définit les principes directeurs de la gestion des risques, ainsi que le cadre d'appétence au risque, qui reflète les niveaux et les types de risques que la compagnie est prête à accepter dans l'atteinte de ses objectifs d'affaires.

Au cours du troisième trimestre de 2022, aucune modification importante n'a été apportée aux pratiques de gestion et de contrôle des risques de la compagnie.

Se reporter au rapport de gestion annuel de 2021 de la compagnie pour une description détaillée de la gestion des risques et des pratiques relatives au contrôle de la compagnie.

## MÉTHODES COMPTABLES

### NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Les modifications apportées aux normes IFRS en 2022 n'ont pas eu d'incidence importante sur la compagnie. De plus, en raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, et les *Améliorations annuelles – Cycle 2018-2020* concernant la modification d'IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

Aucune autre modification importante aux méthodes comptables futures ne devrait avoir d'incidence sur la compagnie, y compris IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et IFRS 9, *Instruments financiers*, outre les informations fournies à cet égard dans le rapport de gestion annuel de la compagnie au 31 décembre 2021.

IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023. IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la compagnie comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états consolidés du résultat net, en particulier le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour les contrats d'assurance. L'adoption d'IFRS 17 aura aussi une incidence importante sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance et les informations connexes sont présentés dans les états financiers consolidés, ainsi que sur les cadres réglementaires et fiscaux qui reposent sur des valeurs comptables calculées en vertu des normes IFRS. La compagnie s'attend à ce que ses passifs relatifs aux contrats d'assurance, y compris la marge sur services contractuels, augmentent au moment de l'adoption. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires au 1<sup>er</sup> janvier 2022 devraient diminuer de 10 % à 15 % à la suite de l'adoption rétroactive d'IFRS 17 le 1<sup>er</sup> janvier 2023, en raison principalement de l'établissement de la marge sur services contractuels. La compagnie continue d'évaluer toutes ces incidences par l'intermédiaire de son plan de mise en œuvre mondial, mais cette modification de méthode comptable n'aura pas d'incidence sur les facteurs financiers des entreprises touchées ni sur le modèle économique de la compagnie. La compagnie continue de faire progresser la mise en œuvre de son plan et se conformera à la norme avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), remplacera IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :

- le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier;
- la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues;
- la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité.

Les informations fournies sur l'évaluation et le classement des placements de portefeuille de la compagnie constituent déjà en grande partie les informations qui sont requises en vertu d'IFRS 9. La compagnie ne s'attend pas à ce que l'adoption d'IFRS 9, le 1<sup>er</sup> janvier 2023, entraîne une variation significative du niveau de l'actif investi ni une augmentation significative de la volatilité du bénéfice. La compagnie prévoit choisir l'option de présenter des informations comparatives à l'égard d'un actif financier comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées à cet actif financier au cours de la période correspondante, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021. La compagnie continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme de concert avec l'adoption d'IFRS 17.

Pour une description détaillée des méthodes comptables, y compris des changements futurs de méthodes comptables, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2022.

## AUTRES RENSEIGNEMENTS

### MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux PCGR utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB). Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

### Primes et dépôts

Le total des primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, déduction faite de la réassurance cédée (qui correspondent au montant net des primes reçues selon les normes IFRS), ainsi que les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de SAS, les dépôts des produits individuels et collectifs de fonds distincts, et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs. Cette mesure est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

#### Primes et dépôts

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2022	30 juin 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2022	30 sept. 2021
Total des primes, montant net	12 024 \$	14 150 \$	14 726 \$	39 503 \$	38 463 \$
Dépôts des titulaires de polices (fonds distincts) <sup>1</sup>	5 062	5 404	5 905	17 191	17 436
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats SAS) et autres	1 179	1 188	841	3 542	2 576
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	4 324	3 430	4 245	12 729	12 448
<b>Total des primes et dépôts</b>	<b>22 589 \$</b>	<b>24 172 \$</b>	<b>25 717 \$</b>	<b>72 965 \$</b>	<b>70 923 \$</b>

<sup>1</sup> Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 9b) des états financiers intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 septembre 2022.

**Actif géré et actif administré**

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, les autres actifs gérés et les autres actifs administrés.

**Actif administré**

	<b>Au 30 sept. 2022</b>	Au 30 juin 2022	Au 31 déc. 2021	Au 30 sept. 2021
<b>Total de l'actif selon les états financiers</b>	<b>373 712 \$</b>	376 708 \$	426 404 \$	411 152 \$
Autres actifs gérés	<b>60 687</b>	63 891	77 019	76 600
<b>Total de l'actif géré</b>	<b>434 399</b>	440 599	503 423	487 752
Autres actifs administrés <sup>1</sup>	<b>36 145</b>	36 499	41 975	44 672
<b>Total de l'actif administré<sup>1</sup></b>	<b>470 544 \$</b>	477 098 \$	545 398 \$	532 424 \$

<sup>1</sup> Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée.

**GLOSSAIRE**

- **Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction** – Conformément à la ligne directrice D-9 du BSIF intitulée *Divulgence des sources de bénéfices (sociétés d'assurance-vie)*, la révision des hypothèses actuarielles et les autres mesures prises par la direction correspond à l'incidence sur le bénéfice net des mesures prises par la direction, des modifications des hypothèses et des méthodes actuarielles, des modifications des marges pour écarts défavorables et de la correction d'erreurs. Dans la présentation des sources de bénéfices, les mesures prises par la direction comprennent le profit net (la perte nette) à la cession d'entreprises, ainsi que les coûts de transaction liés aux acquisitions.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Cette mesure financière se compose d'éléments figurant au bilan de la compagnie, soit les suivants : le capital social – actions ordinaires, le surplus cumulé, le cumul des autres éléments de bénéfice global et le surplus d'apport.
- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

	<b>Trimestres clos les</b>	
	<b>30 sept. 2022</b>	30 sept. 2021
Dollar américain	<b>1,31</b>	1,26
Livre sterling	<b>1,54</b>	1,74
Euro	<b>1,31</b>	1,48

- **Incidences liées aux marchés sur les passifs** – Il s'agit de l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :
  - l'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
  - l'incidence sur les passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
  - l'incidence sur les placements en titres de capitaux propres et dans les immeubles de placement du fonds général soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance;
  - les autres incidences liées aux marchés sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur les passifs d'impôt différé, y compris ceux qui découlent de l'écart entre les fluctuations des marchés réelles et attendues.
- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
  - Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
  - Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.
  - Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
  - Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.
- **Autres actifs gérés** – Cette mesure tient compte des fonds des clients externes pour lesquels la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif des fonds communs de placement exclusifs, des fonds négociés en bourse (FNB) et des comptes institutionnels comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.
- **Autres actifs administrés** – Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

## TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2021.

## CONVERSION DES DEVISES

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

### Conversion des devises

Périodes closes les	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021
<b>Dollar américain</b>							
Bilan	1,38 \$	1,29 \$	1,25 \$	1,27 \$	1,27 \$	1,24 \$	1,26 \$
Produits et charges	1,31 \$	1,28 \$	1,27 \$	1,26 \$	1,26 \$	1,23 \$	1,27 \$
<b>Livre sterling</b>							
Bilan	1,54 \$	1,57 \$	1,64 \$	1,71 \$	1,71 \$	1,71 \$	1,73 \$
Produits et charges	1,54 \$	1,60 \$	1,70 \$	1,70 \$	1,74 \$	1,72 \$	1,75 \$
<b>Euro</b>							
Bilan	1,35 \$	1,35 \$	1,38 \$	1,44 \$	1,47 \$	1,47 \$	1,47 \$
Produits et charges	1,31 \$	1,36 \$	1,42 \$	1,44 \$	1,48 \$	1,48 \$	1,53 \$

Des renseignements supplémentaires sur la Canada Vie, y compris ses plus récents états financiers consolidés et l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers, sont accessibles sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com).



Assurances | Placements | Conseils

---

**canadavie.com**

**La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie**

100, rue Osborne Nord

Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3

MEMBRE DU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE POWER CORPORATION<sup>MC</sup>

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

F99-51460A-Z 01/22